

Groupes
p.03

FRATERNITÉ SAINT PIE X

Quand des anciens adeptes racontent ■ France

■ André, Bernard, Gérard, Martine (dont les vrais noms ont été modifiés) témoignent de leurs années passées au sein de la Fraternité Saint Pie X . Au cœur de ces récits : des prêtres-gourous qui se placent au-dessus des lois de la République et auxquels les fidèles doivent une soumission éternelle...

Groupes
p.06

GROUPES DIVERS

Zeus en prison ■ France

■ A la suite d'une semaine de procès, la cour d'assises de Gironde a condamné Claude Alonso à 18 ans de réclusion criminelle, dont la moitié de sûreté, pour des faits de viols, viols par ascendant et abus de faiblesse sur une personne en état de sujétion psychologique...

Mouvances
p.25

PSNC

Mesure d'injonction par la répression des fraudes pour Médoucine ■ France

■ Médoucine, la plateforme de prise de rendez-vous en ligne avec des praticiens en PSNC fait l'objet d'une mesure d'injonction par la répression des fraudes pour pratiques commerciales dangereuses...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

SOMMAIRE

Groupes

- p.02 ■ Anthroposophie
- FLDS
- p.03 ■ Fraternité Saint Pie X
- p.05 ■ Groupes divers
- p.06 ■ Glorivale
- p.07 ■ Institut gnostique d'Anthropologie de Samael
- p.08 ■ Hassidisme
- p.09 ■ Kingston Group
- Luz Del Mundo
- p.10 ■ Lev Tahor

- p.11 ■ Moon
- Mouvement Raelien
- p.12 ■ Nouvelle Acropole
- Ordre du Temple Solaire
- p.13 ■ Scientologie
- p.15 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.17 ■ Astrologie
- p.18 ■ Développement personnel
- p.19 ■ Mouvance bouddhiste
- p.20 ■ Mouvance catholique

- p.21 ■ Mouvance protestante
- p.22 ■ Paranormal
- p.23 ■ Pratiques de soins non conventionnelles
- p.27 ■ Sorcellerie
- p.28 ■ Théorie du complot
- p.29 ■ Yoga

Thèmes connexes

- p.30 ■ Alimentation
- p.31 ■ Education
- Santé

Groupes

Anthroposophie

A écouter

Aux origines de l'anthroposophie : la « sagesse humaine » ou un courant ésotérique pseudoscientifique ?

■ Dans **La Loupe de l'Express**, Thomas Mahler explique ce qu'est l'anthroposophie.

Pour écouter le podcast : https://www.lexpress.fr/podcasts/podcast-qu-est-ce-que-l-anthroposophie-l-express-vous-explique-tout_2180236.html

(Source : L'Express, 16.09.2022)

FLDS

Samuel Bateman, chef de file des « Samuelites » accusé de maltraitance d'enfants ■ Etats-Unis

■ Un groupe fondamentaliste issu des Mormons, et plus précisément de l'Eglise polygame de Jésus-Christ des Saints des derniers jours (FLDS) a attiré l'attention du FBI suite à des soupçons de mise en danger d'enfants.

A la tête des FLDS, communauté mormone du début des années 1990, c'est aujourd'hui le fils du fondateur, Warren Jeffs, qui apparaît comme le nouveau prophète. Devenu le maître de cette secte polygame en 2002, il a finalement été incarcéré pour abus sexuels sur mineurs en 2011.

Une frange prétendument distincte et dissidente de celle de

Jeffs, les « Samuelites » regroupés derrière Samuel Bateman, a intéressé à son tour le FBI cet été. L'homme de 46 ans a attiré les regards à Colorado City après avoir été aperçu conduisant une remorque dans laquelle se trouvaient des enfants. A ses côtés, plusieurs femmes ont également été arrêtées et mises en garde à vue. Samuel Bateman

est soupçonné d'avoir voulu supprimer des enregistrements sur l'application *Signal* de son téléphone mais aussi d'avoir continué à communiquer lorsqu'il était incarcéré. Il encourt soixante ans de prison à l'heure actuelle. ■

(Source : sltrib, 14.09.2022)

Une ancienne de la FLDS accusée d'adultère avec son propre mari ■ Etats-Unis

■ Sur Tiktok, la surnommée @cali_girl_at_heart qui a grandi dans le groupe fondamentaliste FLDS, raconte sa jeunesse et sa sortie du mouvement.

Mariée à 15 ans avec un étranger de 19 ans, elle devient rapidement mère de 8 enfants. Le gourou de la secte, son demi-frère Jeffs Warren, est emprisonné à vie depuis 2011 après avoir été accusé de viols sur mineurs. Depuis son lieu d'incarcération, il continue toutefois d'agir et de régir à distance la vie de la communauté. Ainsi, il a interdit à sa demi-sœur toute relation sexuelle, y compris avec son propre mari. Pour n'avoir

pas respecté cette règle, elle a alors été accusée d'adultère. En guise de sanction, le mouvement a voulu séparer les époux et a décidé de placer leurs enfants dans une autre famille. Résultat : le couple a fui le mouvement avec ses enfants pour rejoindre un autre groupe FLDS avant de s'émanciper définitivement. Il s'est finalement séparé. Le lavage de cerveaux avait eu le temps d'opérer sur leurs enfants qui

leur ont reproché d'avoir quitté la communauté. Pour autant, la femme se réjouit de sa nouvelle vie et dépasse tous les a priori négatifs qu'elle avait sur le monde extérieur tant elle semble surprise et enchantée par la gentillesse des nouvelles personnes qui l'entourent. ■

(Source : Dailymail, 24.08.2022)

Fraternité Saint Pie X

Quand des anciens adeptes racontent ■ France

■ André, Bernard, Gérard, Martine (dont les vrais noms ont été modifiés) témoignent de leurs années passées au sein de la Fraternité Saint Pie X (FSSPX). Au cœur de ces récits : des prêtres-gourous qui se placent au-dessus des lois de la République et auxquels les fidèles doivent une soumission éternelle.

Ce groupe catholique traditionnaliste a été créé en 1970 par l'Abbé Lefebvre, opposé au Concile de Vatican II. Implantée dans 230 lieux divers en France (églises, chapelles, monastère, écoles, lycées hors contrat, université, maison de retraite), la Fraternité sacerdotale compte toujours sur les dons de ses fidèles pour s'étendre davantage. Mais derrière ce rayonnement apparent, de nouvelles voix s'élèvent pour témoigner du quotidien vécu dans cette communauté : « La Fraternité

Saint Pie X est une secte » disent-elles.

Outre des méthodes financières douteuses, notamment les captations d'héritage, permettant au mouvement de prospérer, les anciens adeptes racontent avant tout le rôle prépondérant des prêtres de la communauté. Érigés en véritables maîtres à penser, ces figures centrales du mouvement obtiennent obéissance et soumission de leurs adeptes. Un ancien raconte avoir voulu parler à ses parents des « mœurs immorales » d'un abbé du groupe.

Aussitôt, un autre religieux du groupe le lui a déconseillé : « tu ne dois pas le dénoncer, nous sommes des alter christus, si tu dénonces un prêtre c'est que tu dénonces le Christ ». De son côté, Martine, membre de la Fraternité pendant de nombreuses années, parle d'une « secte » dans laquelle tout contact avec le monde extérieur est proscrit, la télévision bannie tout comme la musique pop jugée satanique. L'emprise sur les adeptes est totale et la culpabilisation constante. « On a mis nos enfants dans leurs écoles,

>>>

>>>

on a déménagé pour ça, on a tout fait comme ils nous disaient pour « sauver notre âme », raconte-t-elle. Mais ils ajoutent toujours plein de nouvelles choses, de nouvelles règles... Résultat, on n'est jamais à la hauteur, on ne fait jamais assez bien ».

De la gifle à l'humiliation publique, les enfants sont dès le plus jeune âge couramment soumis à la violence dans les pensionnats de la FSSPX. Sur le plan de la santé, des camps de vacances du mouvement ont constitué des foyers de propagation de la rougeole, en 2008, en l'absence de couverture vaccinale.

Par ailleurs, l'éducation dispensée par les prêtres dans les écoles hors contrat est empreinte de racisme et d'homophobie. Bernard, qui

a grandi dans la Fraternité, se souvient : « Les personnes de couleur étaient souvent associées à des Musulmans, des infidèles et donc des personnes à combattre. Même chose pour les Juifs dont on nous apprenait qu'ils avaient trahi Notre Seigneur Jésus-Christ. Il fallait soit les convertir, soit les combattre. » Il rappelle aussi l'« attachement certain pour le régime de Vichy et pour la figure du maréchal Pétain ». Gérard se remémore quant à lui des propos négationnistes et André évoque les Protocoles des Sages de Sion (livre antisémite et complotiste du XX^e siècle) qui circulait à l'école.

Mais l'endoctrinement idéologique apparaît également dans les sermons, au moment des messes. Ainsi, l'abbé Chautard,

en parlant de la République, s'insurge-t-il : « Regardez ces lois immorales qui sont votées. Regardez ces vices qui sont encouragés, légalisés, remboursés. Cet avortement. Ces mœurs contre-nature [...], cette prétention à la liberté de conscience, à la liberté d'expression, à la liberté de penser, c'est la liberté de refuser la révélation de Dieu. C'est la liberté de refuser de se soumettre à la parole de Dieu. C'est ça que ça veut dire. »

Religieux et politique s'entremêlent et le séparatisme des catholiques intégristes s'affirme au nom de Dieu. ■

(Source : Streetpress, 13.09.2022)

A écouter



Obéissance et soumission

■ L'émission *Les Pieds sur terre* de France Culture donne la parole à deux femmes qui ont choisi de quitter la Fraternité Saint Pie X, pour « vivre et non plus survivre ».

Solène a grandi dans des pensions de la Fraternité jusqu'à ses 18 ans. Coupée du monde extérieur, elle n'avait d'autre alternative que d'obéir aux lois du clergé et des hommes qui l'entouraient. Lorsqu'elle entame des études supérieures, elle rencontre un garçon qu'elle souhaite présenter à son père. Le patriarche refuse. Peu de temps après, elle est emmenée de force dans un couvent sans possibilité de communication. Elle s'en échappe et, soutenue par sa tante qui lui offre un logement, elle quitte la Fraternité. Aujourd'hui, elle se montre très reconnaissante envers cette femme qui l'a épaulée. En revanche, elle décrit des liens compliqués avec ses parents : « C'est comme si on ne parlait pas la même langue. Ils sont incapables de se réjouir de mes réussites, de ma vie professionnelle et personnelle. Pour eux, je suis dans le péché, dans le déni de la vérité, du salut et ils ne voient que ça. »

Autant dire que sortir de la communauté se paie au prix fort.

Quant à Soazig, elle a été victime de violences physiques de la part de son père, notamment lorsqu'elle s'opposait à certains principes religieux. Elle décrypte les impératifs sexuels assignés aux femmes dans

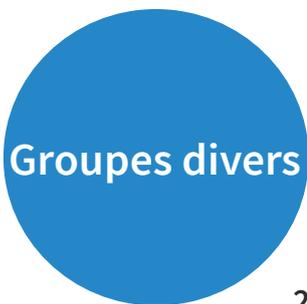
>>>

la Fraternité : « La femme dans ces milieux n'a pas de sexualité propre. Elle est résumée au réceptacle de la sexualité masculine, elle est juste là pour procréer et s'occuper des enfants. Et je pense que ce cloisonnement des genres leur permet de garder énormément de pouvoir ».

Dans la fraternité, prendre la pilule, se couper les cheveux, obtenir un diplôme, disposer de son propre argent ou fumer des cigarettes seraient des aveux de force du sexe faible et en cela des actes inadmissibles. Des interdits que les deux jeunes femmes ont décidé de braver pour vivre et non plus survivre.

Pour écouter le podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/obeissance-et-soumission-9118631>

(Source : Les pieds sur terre, France culture, 20.09.2022)



20 000 personnes se réfugient dans une ferme pour survivre à l'apocalypse ■ Cambodge

■ Un politicien Cambodgien a posté sur sa page Facebook ses prédictions de fin du monde, annonçant qu'un déluge décimerait l'humanité le 30 août 2022. Des milliers de Cambodgiens sont allés se réfugier dans sa propriété située au nord-ouest de la province de Siem Reap.

Kheam Veasna est à la tête du petit parti de la Ligue pour la démocratie (LDP). Sur sa page Facebook, il a annoncé à la cohorte grandissante de ses adeptes que des inondations comme dans la Bible viendraient bientôt détruire l'humanité, et les a appelés à venir se réfugier dans sa ferme à flanc de montagne. Selon ses prédictions, seul cet endroit serait épargné par le déluge. Plus de 20 000 adeptes, dont des adolescents et des Cambodgiens travaillant en Thaïlande, au Japon ou en Corée du Sud sont venus s'y réfugier. Le flot de personnes était tel que l'ambassade du Cambodge à Séoul a dû publier une déclaration officielle afin de décourager les travailleurs immigrés à abandonner leur emploi pour rejoindre cet endroit.

Après la date fatidique l'inondation n'ayant pas eu lieu, la plupart des adeptes ont quitté la ferme. Toutefois, des centaines de parents dont les enfants étaient restés sur les lieux ont exhorté le gouvernement à leur venir en aide. Ces parents accusent Veasna d'avoir amadoué les plus jeunes en les persuadant de renoncer à leur famille pour les garder confinés dans sa ferme.

Kheam Veasna a rejeté ces accusations, expliquant que c'était « le souhait des enfants de rester dans la ferme » et qu'il était « impuissant » à les faire changer d'avis.

Le Premier Ministre Hun Sen a expliqué que Veasna utilisait ses adeptes pour gagner du poids au niveau politique. Il a rajouté que de nombreuses personnes

avaient vendu leurs biens pour faire le voyage jusqu'à la ferme et que l'influence de Veasna sur ses adeptes avait provoqué des frictions entre membres d'une même famille.

Veasna, dont le parti LDP n'a toujours pas remporté de siège au parlement, a ignoré la controverse et a renforcé sa propagande apocalyptique sur Facebook en postant des nouvelles et des photos de déluges dans d'autres régions du monde.

Le ministre de l'Intérieur a demandé aux autorités de Siem Reap de faire de la prévention sur le sujet sectaire auprès des adeptes de Veasna pour éviter qu'ils se radicalisent.. ■

(Sources : vice.com, 30.08.2022 ; asia-one.com, 7.09.2022)

Zeus en prison ■ France

■ A la suite d'une semaine de procès, la cour d'assises de Gironde a condamné Claude Alonso à 18 ans de réclusion criminelle, dont la moitié de sûreté, pour des faits de viols, viols par ascendant et abus de faiblesse sur une personne en état de sujétion psychologique. Aujourd'hui âgé de 82ans, Claude Alonso était le gourou d'une communauté et avait placé plusieurs femmes dont sa fille sous son emprise durant une dizaine d'années.

En 2013, à la suite du signalement d'une victime à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), le gourou avait été mis en examen. Les enquêteurs avaient pu alors découvrir qu'il était à la tête d'une véritable petite communauté composée de plusieurs femmes, à Gujan-Mestras (33). Ces femmes avaient un passé douloureux et traumatique fait d'incestes, d'alcoolisme ou de prostitution. Ayant repéré leur vulnérabilité, le gourou les tenait sous emprise et profitait de leurs faiblesses pour assouvir ses fantasmes et prendre leurs revenus. Claude Alonso se voyait en maître de l'Olympe et obligeait ses adeptes à l'appeler Zeus. Au sein de la maison, il avait créé un temple à son effigie et chaque soir, sur un trône, il prêchait une parole « divine »

mêlant ufologie, mythologie et croyances ésotériques. Ses adeptes ont subi de nombreuses agressions sexuelles qu'il justifiait en disant qu'elles devaient lui procurer un orgasme « parfait » pour le recharger en énergie et ainsi « sauver l'humanité ». Il a utilisé l'actualité pour convaincre ses adeptes, ainsi des événements comme l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull ou l'accident nucléaire de Fukushima étaient présentés comme des preuves de leur manque d'investissement. Parmi les moyens de mise sous emprise, le gourou faisait boire à ses adeptes une boisson « sacrée » composée de vin rouge, de Lexomil, de sperme et des menstruations des femmes de la communauté.

Dans le dossier ayant conduit à la condamnation de Claude Alonso seule sa fille et une autre victime

ont porté plainte. Alors que l'enquête a permis de retrouver cinq victimes potentielles mais ne se considérant par comme manipulées, dont sa femme. En décembre 2021 le procès avait été renvoyé car le gourou devait subir une opération du genou. Lors de l'audience de la mi-septembre 2022, il était présent. Bien qu'affaibli il a nié en bloc les accusations. Lors de son réquisitoire le magistrat a déclaré que le gourou avait « violé des psychismes et des corps pendant des années et réduit ses victimes à l'état d'objet. ». Il a ensuite rappelé que ce n'était pas « un brave homme qui veut faire le bien autour de lui » et que l'état de santé et l'âge de Claude Alonso ne devaient pas conduire à une peine plus clémente. ■

(Sources : Le Parisien, 23.09.2022 & Le Monde, 24.09.2022)

Gloriavale

Adeptes de longue date, ils tournent le dos à Gloriavale ■ Nouvelle-Zélande

■ La secte chrétienne ultraconservatrice néozélandaise fait l'objet de poursuites de la part d'anciens membres, notamment pour travail dissimulé.

Un père de famille, membre de Gloriavale depuis des décennies, condamné en 2018 à un an

de placement sous contrôle judiciaire pour avoir battu deux de ses filles avec toutes

sortes d'objets contondants, dénonce aujourd'hui les pratiques en vigueur au sein de

>>>

>>>

la communauté : abus sexuels, brutalisation de ses membres et travail forcé.

Il fait partie d'un groupe d'anciens membres de Gloriavale qui ont décidé de saisir l'Employment Court [équivalent du conseil des prud'hommes] afin qu'il soit reconnu qu'ils travaillaient pour le mouvement en tant que salariés et non comme bénévoles. Certains ont déclaré avoir été traités comme des « esclaves modernes », travaillant dès l'âge de six ans pour le groupe et ce, dans des conditions très difficiles.

Le père de famille a expliqué lors d'une audience que sa condamnation avait été un « tournant » dans sa vie, le choc lui ayant permis de réévaluer tout

le mal qu'il avait fait subir aux femmes autour de lui lorsqu'il était encore membre du mouvement : « j'en suis venu à comprendre avec le recul que mon comportement a mis en danger et a fait du mal à ma famille et je ne suis pas fier de mes actes ». A cette période, il a également pris conscience de l'environnement de prédation dans lequel vivaient les femmes à Gloriavale. Il caractérise cet environnement de « culture sexuelle de soulagement, et non de la retenue ».

D'autres membres ont témoigné du durcissement progressif des règles de vie au sein de Gloriavale. Alors qu'à l'origine les membres du mouvement travaillaient, vivaient dans leur propre maison,

emmenaient leurs enfants à l'école, géraient eux-mêmes leurs économies et suivaient l'actualité, tous les membres vivent ensemble depuis quelques années dans une région isolée sur la côte ouest de l'île du sud du pays. L'accès à la télévision, à la radio et à la presse papier est devenu interdit, et tout leur argent est confisqué et géré par les leaders. ■

(Source : nzherald.co.nz, 05.09.2022)

Lire sur le site de l'Unadfi :

- *Gloriavale doit fermer* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/gloriavale-doit-fermer/>

- *Cuisiner, nettoyer et faire des bébés..* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/cuisiner-nettoyer-et-faire-des-bebes/>

Institut
gnostique
d'Anthropologie
de Samael

La commune de Benidorm fait la promotion d'un événement lié à une secte ■ Espagne

■ En août dernier, la mairie de Benidorm a diffusé sur ses réseaux sociaux l'annonce de la tenue d'un séminaire de méditation et de connaissance de soi, prévu initialement pour le 7 septembre. Les révélations qui ont été faites à propos des organisateurs de cet événement ont conduit la mairie à l'annuler.

L'événement devait avoir lieu dans un centre social de la mairie de Benidorm. Cette publicité pour un tel type d'événement a inquiété Luis Santamaría, membre de RIES (Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas). Il est parvenu à faire le lien avec l' Instituto Gnostico de Antropologia Samael y Litelantes, une secte qui se décrit comme un groupe « gnostique » et qui avait promu sur ses réseaux sociaux le

même événement.

Luis Santamaría a alors révélé sur internet la nature véritable du groupe derrière l'organisation de ce séminaire. Derrière ces groupes gnostiques se trouvent des sectes qui organisent de plus en plus d'événements de ce type dans de nombreuses villes espagnoles.

A la suite de la divulgation de ces informations, la mairie a annulé cet événement, sans avancer

d'explication. Le même jour, Luis Santamaría a tenu à rappeler sur Twitter que l' Instituto Gnostico de Antropologia Samael y Litelantes avait participé en 2015 à Saint Jacques de Compostelle au 22^e congrès gnostique international. Durant ce congrès, alors que 600 adeptes de la secte étaient présents et logeaient à l'hôtel, une femme avait asphyxié délibérément son bébé de six mois. Il souligne qu'il ne s'agissait

>>>

pas d'un acte individuel insensé, mais bien d'un acte découlant de la doctrine du mouvement. Un an plus tard, lors du procès, cette mère avait expliqué avoir tué

sa fille pour sauver l'univers, et qu'un vaisseau spatial était venu enlever l'âme de son bébé pour l'emmener sur Sirius. ■

(Source : infocatolica.com, 06.09.2022)

Hassidisme

New York et le financement d'écoles hassidiques ■ Etats-Unis

■ **La communauté juive hassidique, ultra-orthodoxe et particulièrement pauvre, jouit de multiples aides publiques pour dispenser aux élèves, aux dépens de toute éducation laïque, des enseignements, parfois violents, dont les résultats sont déplorables. Deux journalistes du *New-York Times* ont mené pendant un an une enquête très détaillée.**

Ce sont 200 000 Hassidiques qui vivent à Brooklyn et dans la Vallée de l'Hudson, soit 10% de la population juive de l'État de New York. Alors que les programmes scolaires de leurs écoles, les yeshivas, se sont alignés sur l'éducation laïque en Grande-Bretagne, en Australie ou en Israël, il n'en est rien à New-York où les élèves n'apprennent que très peu les maths et l'anglais et encore moins l'histoire et les sciences. Les cours sont essentiellement religieux et en yiddish. Dans la centaine d'écoles pour garçons dépendant de la communauté juive, les résultats scolaires des 50 000 élèves concernés sont calamiteux. Cela s'est vérifié en 2019, après que certains établissements ont accepté de soumettre leurs élèves à des évaluations en mathématiques et en anglais, en échange de financements publics. 99% des élèves ont échoué. Dans les écoles de filles, le taux d'échec atteint 80%. Des résultats catastrophiques et très

en-dessous des moyennes des autres écoles, qu'elles soient confessionnelles, privées ou publiques. Cette éducation strictement religieuse explique la grande pauvreté de la population hassidique : à leur sortie d'école, les élèves ne sont absolument pas préparés au monde extérieur, au marché du travail et aux relations sociales. Leur grande précarité explique également que ces écoles aient joui d'importants financements publics ces dernières années, plus que toute autre école privée. Un milliard de dollars d'argent public leur aurait été accordé sur les quatre dernières années.

Un chiffre qui risque de devenir de plus en plus difficile à justifier en vue des nombreux cas de châtiments corporels recensés dans ces lieux d'enseignement. Les rabbins n'hésiteraient pas à frapper avec bâton, règle ou ceinture pour rappeler les enfants à l'ordre.

Comment expliquer que l'État et la ville de New-York soient si passifs face à ce phénomène ? La réponse se trouve d'abord dans la Constitution américaine. Son 1^{er} amendement relatif à la liberté religieuse explique que les autorités ne puissent pas facilement interférer dans ce type d'affaires. L'ancien maire démocrate de New-York, Bill de Blasio, avait pourtant essayé de se pencher sur la question en 2015 après avoir reçu des plaintes d'anciens hassidiques et suite à une épidémie de rougeole dans ces écoles, mais cette initiative n'a débouché que sur une série de compromis. Des inspections ont été organisées mais toujours très en amont et en présence de l'avocat représentant les yeshivas, Avi Shick. Et bien qu'un plan édictant certaines normes laïques pour ces établissements ait été réfléchi par les autorités, les Hassidiques se sont vite mobilisés pour contrer ce choix. « C'est maintenant notre opportunité

>>>

et notre devoir sacré d'essayer d'arrêter les directives avant qu'elles n'entrent en vigueur », ont-ils écrit en yiddish dans un dépliant s'opposant au projet. Un appel au secours envoyé aux membres de la communauté par l'intermédiaire des écoles.

Aussi, le rapport qui devait être

publié par la ville sur les écoles s'est traduit en un marchandage politique avec le maire suivant. Une seconde explication du maintien de ces écoles se trouve dans le poids que représentent les hassidiques, notamment lorsqu'ils encouragent leurs partisans à voter massivement.

Un subtil compromis entre le religieux et le politique qui se traduit par une formule : l'État finance ses futurs pauvres ... ■

(Sources : NYTimes, 11.09.2022 & Seattle Times, 11.09.2022)

Kingston Group

Abus sexuels, travail dissimulé et mariage forcé ■ Etats-Unis

■ Dix ex-adeptes ont lancé des poursuites contre Kingston Group et ses leaders, affirmant qu'ils pratiquent le mariage forcé entre jeunes filles et adultes, ferment les yeux sur les abus sexuels commis au sein du groupe et dérobent le salaire des adeptes qui travaillent dans les entreprises dirigées par le mouvement.

Kingston Group est une secte chrétienne polygame, qui défend la supériorité de la race blanche et qui pratique l'inceste afin de préserver la pureté de la lignée des membres, auxquels on enseigne qu'ils sont les descendants directs de Jésus et du Roi David.

Leur hiérarchie se base sur une règle appelée the Law of One Above Another (que l'on pourrait

traduire par « la loi des uns au-dessus des autres »). Les ex-adeptes dénoncent cette règle comme ayant facilité les abus sexuels sur des jeunes filles.

Dans un document de 109 pages, les plaignants, huit femmes, un homme et un mineur ont décrit leur éducation et les outrages qu'ils ont subi au sein du groupe.

Ils parlent notamment de

mariages forcés à un âge précoce, des abus sexuels et de la saisie systématique de l'argent qu'ils gagnaient lorsqu'ils travaillaient au sein des entreprises contrôlées par la secte.

Un porte-parole du mouvement a déclaré que ces accusations étaient « frivoles et infondées ». ■

(Source : fox13now.com, 08.09.2022)

Luz Del Mundo

La Luz Del Mundo : une leçon d'emprise à distance ■ Mexique

■ Le leader est actuellement incarcéré dans une prison californienne après avoir plaidé coupable d'abus sexuels sur mineur. Néanmoins ses soutiens demeurent légion.

A proximité de l'église mère de La Luz Del Mundo dans le quartier de Guadalajara, des milliers de personnes se sont réunies pour

prier pour leur leader, absent alors qu'est célébré « le dernier souper », date la plus sacrée de l'année selon la doctrine du

mouvement. Clou du spectacle, Garcia s'adressant directement à ses fidèles par téléphone depuis la prison où il purge une peine de

>>>

>>>

seize ans. Des enceintes diffusent sa voix : « je ne vois pas les barreaux qui me séparent de vous. Je vois vos magnifiques visages, parce que vous êtes les enfants de Dieu. » A l'écoute de ces paroles, les fidèles se sont mis à genoux, pleurant, priant, levant les poings au ciel. A la fin de l'appel, Garcia a demandé à ses fidèles de garder les mains levées vers le ciel, et de répéter « Je te promets mon Dieu que quelle que soit ma douleur, je ne t'abandonnerai jamais. »

Il est donc clair que les fidèles de Garcia n'ont aucune intention d'abandonner leur leader qu'ils considèrent comme un apôtre de Jésus. La vérité derrière cette affaire d'abus sexuels selon eux : Garcia a été forcé d'accepter l'accord de plaider-coupable car il savait qu'il ne bénéficierait pas d'un procès équitable.

Le quartier où est établie l'église mère du mouvement possède des cafétérias, des hôpitaux,

des magasins et un centre de loisir. Les résidents continuent à y mener leur vie comme si rien n'avait changé. Une résidente déclare : « pour nous, tout va bien et tout continue à fonctionner. Les pasteurs et les diacres remplissent toujours les mêmes devoirs. Ils bénissent le pain, le vin, et font d'autres choses comme s'il [Garcia] était présent, même s'il ne l'est pas physiquement. » ■

(Source : [Apnews.com](https://apnews.com), 18.09.2022)



Enlèvement d'enfant : trois autres membres de Lev Tahor condamnés ■ International

■ Les deux dirigeants de Lev Tahor, Helbrans et Rosner, avaient été condamnés en 2018 à douze ans de prison pour avoir kidnappé une fille de quatorze ans et son jeune frère de douze ans. Trois autres membres viennent d'être condamnés.

Cette affaire avait conduit au démantèlement du groupe. Plusieurs dirigeants sont actuellement incarcérés. D'autres membres viennent d'être condamnés. Il s'agit des cousins Mordechay Malka et Matityahu Moshe Malka, et Jacob Rosner, qui ont été respectivement condamnés à 66, 57 et 38 mois de prison pour le rôle qu'ils ont joué dans l'organisation de l'enlèvement de la jeune fille et de son petit frère en 2018.

Le tribunal a jugé que les cousins Malka ont bien aidé Helbrans à kidnapper les deux jeunes

frères et sœurs à leur domicile à Woodridge, dans le nord de l'Etat de New York : Mordechay a accompagné Helbrans en voiture pour faire sortir clandestinement les enfants de la région, à l'aide de déguisements, de téléphones portables intraquables et de faux papiers. Ils se sont dirigés avec les enfants vers le Mexique où ils ont rejoint Matityahu et Rosner.

Mordechay Malka a présenté ses excuses : selon son avocat, son client aurait pris conscience de la gravité de cette affaire durant son incarcération, tandis qu'il échappait pour la première

fois de sa vie à l'influence de la secte. Toutefois, le juge a rejeté ces excuses. Les procureurs ont avancé que les accusés avaient à plusieurs reprises perturbé la procédure et menti sous serment.

« C'est un crime horrible, épouvantable, qui a été commis », a déclaré le juge Nelson Roman lors du prononcé de la peine. ■

(Sources: crownheights.info, 10.09.2022 & timesofisrael.com, 15.09.2022)

Lire l'ensemble des articles sur Lev Tahor sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/lev-tahor/>

Moon

Les funérailles nationales de Shinzo Abe contestées ■ Japon

■ Dans un entretien sur *France culture*, Arnaud Grivaud, spécialiste de la politique contemporaine japonaise, revient sur l'indignation suscitée par les funérailles nationales de Shinzo Abe, assassiné il y a deux mois.

60% des Japonais s'indigneraient de la tenue de ces funérailles nationales, dont le coût est estimé à 12 millions d'euros.

Depuis l'assassinat de Shinzo Abe, de nombreux témoignages de familles et d'enfants de membres ont apporté bien des preuves qu'il existait un lien certain entre les parlementaires du parti LPD et la secte Moon. Des révélations qui ont sérieusement entaché la popularité du défunt, même si les liens entre ce dernier et la secte

Moon étaient plutôt distendus.

Arnaud Grivaud précise que le parti n'a jamais mis en place de politiques publiques particulières qui auraient avantagé le groupe sectaire, mais que le fait que des hommes politiques notables se soient longtemps affichés avec des cadres de la secte permettait au mouvement de s'acheter une respectabilité, facilitant la poursuite de ses activités frauduleuses. A titre d'exemple, la secte Moon a pu changer de nom

en 2015 pour devenir l'Église de l'Unification.

Arnaud Grivaud ne pense pas qu'après les événements de cet été le parti finisse par éclater.

Le lien pour écouter l'entretien : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-enjeux-internationaux/la-secte-moon-la-democratie-japonaise-sous-emprise-6979052> ■

(Source : France Culture, 09.09.2022)

Mouvement raëlien

Un journaliste chez les raëliens : la découverte de la « machine à peur » créée par le gourou ■ France

■ Un reporter du *Figaro* a infiltré le « stage d'éveil de la conscience » organisé par le mouvement raëlien. Il a rencontré -en visio- Claude Vorilhon alias Rael, le fondateur du groupe, aussi surnommé par ses disciples le « prophète », qui prétend depuis 1973 avoir rencontré les « Elohim » (nos créateurs) en soucoupe volante. Au programme : ésotérisme, conspirationnisme, utopie extraterrestre.

Une semaine au camping du village de la Chaise-Dieu en Haute-Loire. Sobriété requise. Les enseignements sont dispensés par des « guides », l'idée étant d'atteindre la « supra-conscience », « le réveil », « l'éveil de son soi ». Les dîners rassemblent 200 personnes. Une sexothérapeute intervient aussi pour la mise en harmonie avec l'infini. Le deuxième soir tombe

l'annonce d'un jeûne sensoriel: on ne mange plus, on ne se parle plus et on arrête de se regarder. Il ne faudrait pas non plus envisager de se laver, se divertir, lire ou utiliser son téléphone. La crudivore avec laquelle l'infiltré partage un bungalow se prête au jeu : « après 21 heures, on ne se parle plus. Si tu me parles je ne répondrai pas ».

Un autre jour, une rencontre

exclusive est organisée à distance avec le « prophète » de 75 ans, exilé au Japon sur l'île d'Okinawa. La visioconférence avec celui qui est comparé à Jésus suscite cris, danses, applaudissements dans la salle. Très vite, son discours prend des allures conspirationnistes : le changement climatique est un « mythe » et la variole du singe un « roman ». Bien qu'il regrette le tournant consumériste qu'a pris

>>>

>>>

le bouddhisme, il se sent proche de cette religion et encourage bien entendu méditations et jeûnes.

Après cette heure de discours sur le monde, Claude Vorilhon en a fini. La porte-parole et guide du groupe Princess Loona se charge de la suite. Au menu : des conseils alimentaires, des prescriptions de

jeûne pour lutter contre le cancer, ou de la télépathie à entretenir avec les « elohim ». Et pour finir, une chanson sur la dictature sanitaire accompagne un feu d'artifice. Le journaliste aura toutefois surpris - à voix très basse et à l'abri des regards - des conversations de participants remettant en cause Raël ou la hiérarchie au sein du

mouvement. Et si « l'information objective » n'existe pas comme a voulu le démontrer un guide raélien, l'infiltré du *Figaro* aura cependant cherché à retranscrire le plus fidèlement possible son expérience dans ce monde proche des extraterrestres. ■

(Source : *Le Figaro*, 16.09.2022)

Nouvelle Acropole

Derrière « L'école du sport avec le cœur », la Nouvelle Acropole ■ Espagne

■ Fin août, en Espagne, des olympiades ont été organisées par une école visiblement proche de la secte ésotérique et théosophique Nouvelle Acropole. L'objectif : attirer de nouveaux adeptes en dissimulant son identité.

A Chinchilla de Montearagon, un événement sportif est organisé pour capter des jeunes talents. Quelques éléments laissent cependant apercevoir le spectre de la Nouvelle Acropole derrière ces olympiades estivales, notamment les adresses postales

identiques des directions de l'école et de l'association.

Le centre de recherche espagnol sur les sectes, le RIES, rappelle que leur « discours ésotérique cible généralement des personnes à haut potentiel intellectuel ». Voici

donc une de leurs démarches pour approcher maintenant des sportifs olympiques et ainsi recruter de nouveaux membres influents. ■

(Source : RIES, 25.09.2022)

Ordre du Temple Solaire

« La secte » : une série documentaire à voir sur Salto ■ France

■ Le réalisateur Bruno Joucla revient sur les drames liés à l'Ordre du Temple Solaire (OTS) qui ont secoué la Suisse, la France et le Canada dans les années 1990. Entre images inédites et interviews exclusives d'anciens adeptes et de spécialistes du phénomène comme Jean-Pierre Jougla, cette série nous plonge au cœur de cette secte New Age en 4 temps : l'effroi, l'emprise, le déclin et le deuil.

Dix ans après sa naissance, le groupe néo-templier créé à Genève en 1984 a été au centre d'une série d'événements tragiques. En effet, c'est à

l'automne 1994 que 48 personnes sont retrouvées mortes en Suisse dans des fermes incendiées. D'autres décès, notamment des suicides collectifs, seront ensuite

constatés en France et au Québec. Un bilan estimé à 74 victimes en 3 ans, toutes membres de l'OTS.

Des anciens du groupe prennent la parole pour expliquer la quête

>>>

>>>

de spiritualité qui les animait à l'époque mais aussi le pouvoir des orateurs et manipulateurs fondateurs du mouvement. Cette emprise mentale qu'ils ne percevaient pas les poussait autant à suivre les rituels imposés qu'à donner de l'argent. L'un d'entre eux, Yannick, raconte son endoctrinement. A 25 ans, après avoir quitté la religion catholique, il recherche une nouvelle forme de spiritualité. Il se penche sur les Templiers, ces moines soldats qui se mettent au service du monde. L'OTS, d'inspiration New Age, le séduit. Il pense pouvoir ainsi se rapprocher des maîtres cosmiques. Mais outre sa quête de sens personnelle, c'est Luc Jouret qui a joué un rôle décisif dans l'intégration de Yannick à la secte. Cet homéopathe conférencier au charisme indéniable va le persuader de changer le monde avec l'OTS. Puis, Joseph dit Jo Di Mambro, considéré aussi

comme manipulateur en chef, va contribuer à son tour à l'enrôlement progressif de Yannick et de sa femme, malgré les alertes de leurs proches. Cependant, si cet homme peut témoigner face à la caméra aujourd'hui, c'est parce qu'il a échappé aux drames de 1994. Sa femme et lui ont vu Luc Jouret sombrer dans une folie paranoïaque après qu'il a cherché à armer la secte, qu'il a été poursuivi par la police et même arrêté une première fois au Canada. L'évolution de l'état psychologique du fondateur les a inquiétés au point de s'échapper du mouvement. De son côté, Jo Di Mambro était probablement atteint d'un cancer en phase terminale. Le mouvement atteignait une limite.

Acculés par la folie, la maladie ou la police, les deux créateurs de l'OTS se seraient finalement donné la mort avec d'autres adeptes le 5 octobre 1994. Un

procès s'est tout de même tenu a posteriori. Le principal accusé encore vivant, le chef d'orchestre international Michel Tabachnik, poursuivi pour participation à une association de malfaiteurs, finit par être relaxé. L'affaire est définie comme « injugeable », notamment puisque les vrais responsables sont décédés. Il faut aussi rappeler que le délit de manipulation mentale n'existait pas encore à l'époque du procès.

A l'issue de cette enquête documentaire, beaucoup de mystères persistent, et particulièrement autour du rôle de l'entreprise canadienne nationalisée Hydro Québec qui fut un centre névralgique de l'OTS.

Quant aux victimes, elles apprennent à retrouver leur liberté, tâche ardue après un tel « viol psychique » (J-P Jouglu). ■

(Sources : France Inter, 16.09.2022 & Ouest France, 18.09.2022)

Scientologie

Le leader de l'Église de Scientologie parvient à échapper aux services juridiques dans le cadre d'une affaire de trafic d'humains ■ Etats-Unis

■ David Miscavige a réussi à échapper, au moins à quatorze reprises, à une citation à comparaître, dans le cadre d'une affaire de trafic d'humain, portée devant les tribunaux par trois résidents australiens.

Ces trois plaignants affirment avoir enduré de terribles abus émotionnels, psychologiques et physiques lorsqu'ils étaient membres de l'Église de Scientologie. Miscavige a été désigné dans l'action civile, de même que cinq autres

organisations en lien avec l'Église de Scientologie. Il est le seul prévenu à ne pas s'être présenté malgré une assignation à comparaître délivrée fin avril. Les avocats des plaignants ont affirmé que Miscavige avait délibérément évité l'assignation

pendant des mois, allant jusqu'à engager un service de sécurité afin que la convocation ne puisse jamais lui être délivrée.

Cette action en justice est considérée comme une des plus importantes depuis des

>>>

>>>

décennies à l'encontre de l'Église de Scientologie. « David Miscavige sait qu'en l'attaquant en justice, nos clients sont en fait en train de se réapproprier leur pouvoir et leur droit à se battre pour une justice pleine et entière » ont déclaré les avocats des plaignants.

La porte-parole de l'Église de Scientologie Internationale Karin Pouw n'a pas initialement répondu aux questions à propos de l'attitude de Miscavige, à savoir s'il avait délibérément tenté d'échapper aux services juridiques.

Néanmoins, elle a par la suite réagit, qualifiant les accusations d' « absurdes, ridicules, calomnieuses et évidemment fausses. » ■

(Source : [smh.com](https://www.smh.com), 18.09.2022)

Scientologie : la richesse sur le dos de travailleurs étrangers exploités ? ■ Etats-Unis

■ Pour gonfler ses rangs, le mouvement implanté aux Etats-Unis a fait venir des milliers de personnes de l'étranger en détournant habilement le programme de visas R-1. Un système qui permet de faciliter la venue de missionnaires sur le sol américain mais aussi ... de mieux les abuser.

Un reportage du *New York magazine* pourrait bien être source d'une procédure contre l'Église de Scientologie pour fraude à l'immigration. Le journaliste Kevin Dugan révèle dans son enquête comment le groupe sectaire aurait abusé des visas R-1 permettant normalement de faciliter la venue de travailleurs extérieurs pour motif religieux aux Etats-Unis. En effet, le groupe éminemment connu aurait utilisé cette voie-là pour importer de la main

d'œuvre étrangère à des fins non religieuses et l'aurait grandement exploitée. Des anciens adeptes venus de différents pays du monde ont raconté avoir finalement dû accomplir des missions bien éloignées du projet initial : du ménage, de la cuisine, du jardinage ... en percevant une très faible rémunération, voire parfois aucune, avec des horaires de travail insoutenables allant de 16h à 24h sans possibilité de dormir. Le fruit de leur travail a surtout épargné beaucoup de frais

à une église très riche. D'après quatre experts en économie et sur l'immigration qui se sont penchés sur la question (Nicole Hallett, Daniel Costa, David Cooper et Williams), la Scientologie aurait pu économiser potentiellement plus d'un milliard de dollars en recourant aux services de travailleurs étrangers sur les trente dernières années. Toujours au nom de Dieu.... ■

(Source : [NY mag](https://www.nytimes.com), 08.09.2022)

Le centre hospitalier de Dijon répond aux attaques de scientologues ■ France

■ La Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) qui communique sur de présumés « abus en matière de contention et d'isolement » n'est rien d'autre qu'une émanation de l'Église de Scientologie. Cette CCDH s'en prend régulièrement aux établissements de santé pour « faire respecter les droits de l'homme en psychiatrie ». Le centre hospitalier de Dijon, la Chartreuse, n'a pas cédé face à ces techniques d'intimidation.

>>>

>>>

Dans le passé, d'autres établissements de santé comme ceux de Saint-Jean-de-Luz, Évreux, Rennes, Quimper avaient déjà été la cible de ce satellite de la Scientologie. Aujourd'hui, c'est celui de Dijon qui est mis en cause pour ses pratiques. Cet établissement a toutefois tenu à répondre à de telles allégations : « Les pratiques d'isolement et de contention sont des pratiques de dernier recours qui sont prises sur

décisions motivées de psychiatres afin de prévenir un dommage immédiat ou imminent pour le patient ou pour autrui de manière adaptée et proportionnée. Elles sont encadrées, soit au minimum deux évaluations par 24 H pour une mesure d'isolement et de quatre évaluations par 24 H pour une mesure de contention ».

Alors que la Scientologie et ses antennes sont surveillées par

la Mission interministérielle de vigilance sur les dérives sectaires (MIVILUDES), le mouvement religieux n'hésite pas à se poser comme grand défenseur des droits humains et à se trouver des noms de façade. Attention donc à ne pas confondre CCDH et CEDH (Cour européenne des droits de l'homme). ■

(Source : Infos Dijon, 16.09.2022)

Un grand centre de formation de la Scientologie à Saint-Denis d'ici 2024 ?

■ France

■ L'ancien siège de l'entreprise Panasonic, inhabité depuis plusieurs années, risque de devenir une vitrine du mouvement religieux dans le Grand Paris. Des élus ont tenté en vain d'empêcher la réalisation de ce projet.

L'adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Adrien Delacroix, résume la situation : « on est allés au bout des procédures qu'on a pu mener » mais « la Scientologie n'étant pas interdite en France, on ne peut empêcher cette installation ». Bien que surveillé par la Mission interministérielle

de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), ce groupe religieux fondé en 1952 par Lafayette Ron Hubbard et regroupant en France 40 000 à 50 000 membres n'est pas illégal. D'après Le Parisien, les six niveaux du gigantesque bâtiment en question rassembleront bureaux,

salles de formation, fitness, sauna, espace d'exposition, librairie. Un lieu qui doit permettre à la Scientologie de rayonner dans le Grand Paris. Et qui sera visible par le plus grand nombre en 2024 ...■

(Source : Le Point, le 15.09.2022)

Témoins de Jéhovah

Une transfusion sanguine pour le bébé prématuré d'un couple témoins de Jéhovah ■ Canada

■ Une naissance plus de deux mois avant le terme, des parents opposés à la transfusion sanguine en raison de leurs croyances religieuses, une médecin inquiète, un Tribunal saisi qui tranche en faveur de la transfusion pour sauver la vie du bébé.

Le bébé prématuré « extrême » avait besoin de produits sanguins par transfusion, estimaient les

médecins du CHU du Québec. Cependant, les parents appartenant aux Témoins de Jéhovah, groupe

religieux interdisant les transfusions sanguines, estimaient que cela n'était pas nécessaire. L'hô-

>>>

>>>

pital a alors demandé une ordonnance à la Cour supérieure pour assurer la survie du nouveau-né. Malgré le bon état physique du bébé, sa santé pouvait se détériorer rapidement avec un risque de décès élevé. Pour éviter le développement d'une anémie sévère,

le juge Cantin a opté pour une hospitalisation de 4 mois au cours de laquelle des transfusions sanguines seront faites sur l'enfant. La Cour suprême rappelle qu'elle reconnaît le droit des parents à éduquer leurs enfants selon leurs croyances religieuses mais es-

time que cette liberté ne permet pas aux parents de refuser à leurs enfants un traitement médical nécessaire pour lequel il n'existe aucune autre alternative. ■

(Source : [ici.radio-canada](#), 25.08.2022)

Après deux ans de pandémie, reprise du porte-à-porte pour les Témoins de Jéhovah ■ Internationale

■ Le mouvement religieux qui compte 8,6 millions d'adeptes dans 239 pays différents relance sa pratique de recrutement la plus connue, le « porte-à-porte ». Les membres du Collège central implantés dans l'Etat de New-York ont annoncé la reprise de cette activité à partir du 1^{er} septembre 2022, Au moment où est lancée leur campagne mondiale de cours de la Bible.

« Même si nous avons eu deux ans et demi d'un travail très productif - rédaction de lettres, étude virtuelle de la Bible, témoignage téléphonique - nous reconnaissons que la principale façon d'atteindre nos voisins est

d'aller à leur porte », déclarait Robert Hendriks, porte-parole américain des Témoins de Jéhovah, au *Washington Post*.

Le mouvement assure que près de 400 000 nouveaux membres baptisés auraient rejoint les

diverses congrégations du monde depuis la pandémie mondiale. En France, on estime à 120 000 le nombre d'adeptes. ■

(Source : [Vanity fair](#), 25.08.2022)

>>>

Astrologie

L'astrologie dans la communauté LGBTQ ■ France

■ L'astrologie est très en vogue dans les communautés queer, ce qui peut paraître paradoxal : comment une croyance qui enferme les individus dans des destinées préétablies peut-elle être portée aux nues par une communauté qui revendique une approche plus inclusive et plus fluide de l'humain ?

Serge Bret-Morel est un ancien astrologue qui lutte aujourd'hui contre cette croyance. Pour lui, « l'astrologie permet de faire des portraits idéologiques [...] c'est un moyen d'enfermer les gens involontairement. » Comment expliquer alors la présence prégnante de l'astrologie sur les réseaux sociaux, mais aussi sous forme de bijou et de tatouage, au sein de la communauté LGBTQ ? L'article de *Charlie Hebdo* en donne trois raisons : la première concerne l'éloignement de la religion des personnes qui composent cette communauté, puisqu'elles sont en général nées entre le début des années 1980 et la fin des années 1990. En lieu et place d'un Dieu unique créateur de l'univers, elles croient au pouvoir

des astres et à la signification de leur emplacement. La deuxième raison concerne le rejet relatif de la science et de la médecine, domaines où les personnes queer ont longtemps été discriminées. A titre d'exemple, il a fallu attendre 1990 pour que l'OMS retire l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Craignant d'aller consulter par peur de l'hostilité ou de la mécompréhension, les personnes queer préfèrent parfois s'en remettre aux astres. La troisième raison qui expliquerait cet engouement tiendrait très précisément à cette notion d'inclusion chère aux LGBTQ : mondiale, s'inspirant d'une variété de mouvements, la communauté queer emprunte

de nombreuses notions mystico-ésotériques à d'autres cultures, notamment celles d'Amérique latine, dont la croyance dans le pouvoir des astres. Somme toute, cette appropriation de l'astrologie par la communauté queer est une réponse à la marginalisation de cette communauté voulue par les institutions. Il est regrettable que le vif succès rencontré par l'astrologie chez les personnes queer ait facilité l'arrivée d'autres disciplines pseudo-scientifiques en lien avec l'astrologie comme la lithothérapie, la numérologie, la voyance, la sorcellerie, et bien d'autres. ■

(Source : *Charlie Hebdo*, 24.08.2022)

Marché du bien-être : flou scientifique et pirouettes sémantiques ■ France

■ Sur Instagram, TikTok et dans les pages tendances des magazines on voit fleurir une nouvelle génération de marques qui distribuent des produits censés apporter un bien-être tant physique que psychique. Zoom sur les stratégies commerciales qui caractérisent ce marché.

On le sait, le marché du bien-être se porte extrêmement bien. Mais ce qui caractérise surtout cette nouvelle génération de marques de produits, c'est l'exploitation sans vergogne de la défiance envers la médecine, associée à la flatterie de l'ego, par exemple en brandissant la carte du féminin sacré. Et surtout, le produit doit être « instagrammable », « TikTokable », c'est-à-dire posséder cette touche de luxe qui donne envie d'être photographié avec.

La marque Cosmic Dealer, qui prétend s'inspirer de l'ayurveda, vend des boîtes de sept « chocolats chakras » au prix de 29€. Chaque chocolat est emballé dans un sachet individuel orné de motifs ésotériques (œil, signes astrologiques...). Ces chocolats seraient à consommer dans le cadre d'une « detox de sucre ». Ce produit est actuellement en rupture de stock. Depuis son lancement en 2020, la marque Cosmic Dealer revendique une croissance à trois chiffres.

L'influenceuse Caroline Receveur a lancé quant à elle une marque de café baptisée Cosmic Goddess. Mascotte de la marque : « une super-héroïne fantastique, la Cosmic Goddess, qui fait référence au premier nom du café, le God's

fruit ». Il faudra dépenser 16,50 € pour un lot de trois boîtes de dix capsules de café.

Il y a également la fameuse marque Goop, créé en 2008 par Gwyneth Paltrow, influenceuse avant l'heure, aujourd'hui à la tête d'un empire dans le domaine du « wellness ». Goop vend toute sorte de produits : compléments alimentaires, produits cosmétiques, vêtements en chanvre, accessoires de cuisine, mais aussi, conseils beauté, fitness et alimentation dans une de newsletter. La marque Goop vend aujourd'hui aussi des poudres pour booster le microbiote ou pour améliorer la vie sexuelle.

D'autres marques proposent des poudres : Moonjuice vend, entre autres, une collection de poudres à diluer dans sa boisson préférée, dont les propriétés vont de la « stimulation de la production d'endorphine » à « une meilleure balance hormonale ». Spirit Dust, Brain Dust ou Sex Dust, les noms sont évocateurs... Depuis peu cette marque vend également des poudres appelées « eau cellulaire », à mélanger avec de l'eau afin d'aider le métabolisme à convertir les « lipides, glucides et protéines en « valeurs » pour les cellules ».

Ciblant un public citadin et féminin, ces marques capitalisent sur l'attrait pour la médecine non-conventionnelle. Peu importe que les ingrédients soient finalement très communs, que les recettes utilisent des termes à consonance ésotérique mais sans rien de scientifique. Le packaging est toujours sophistiqué, faisant croire que le produit a été fait sur mesure. Le produit est également pensé pour mettre en valeur son acheteur lorsque celui-ci se prend en photographie avec.

Dans l'ouvrage collectif *Les marchandises émotionnelles*, la sociologue Eva Illouz (autrice de *Happycratie*) explique que les marchandises remplissent des fonctions émotionnelles : non seulement les produits vendus s'adressent directement à nos émotions, mais nos émotions elles-mêmes sont utilisées comme des marchandises. Des marques comme Moonjuice « chosifient » nos émotions et les transforment en marchés.

Ces produits et leur utilisation laissent supposer que l'acheteur a le temps et le privilège de s'interroger sans cesse sur lui-même, son apparence, ses choix, ses humeurs. Selon la journaliste Molly Young, du *NY Times*, ces marques

>>>

>>>

« promeuvent l'égoïsme comme la forme la plus raffinée de luxe. » Une autre journaliste utilise l'expression « névrose hol-

lywoodienne » pour désigner cette tendance à estimer que 'soi' mérite une attention constante, même au niveau le plus infime. ■

(Source : ladn.eu, 02.09.2022)

Une psychologue scolaire coupable de prosélytisme ? ■ France

■ Une psychologue scolaire a comparu devant la cour d'appel d'Orléans pour suspicion de harcèlement sur deux jeunes élèves. Ses méthodes ont plongé l'un d'eux dans « un mal-être ».

Victime de harcèlement par ses camarades, un collégien de douze ans s'était tourné vers la psychologue scolaire. Dans le cadre de ses consultations, cette dernière invitait cet élève à chasser les mauvais esprits, puis le menaçait de représailles sous forme de SMS s'il parlait. Elle avait également recommandé à la mère du garçon d'aller consulter un prêtre pour tenter un exorcisme.

Jusqu'à présent la praticienne avait été bien notée. Elle exerçait dans quatre établissements à Orléans. Elle avait toutefois pour habitude de remettre aux élèves

qui venaient la consulter des objets religieux (des médailles, des images ou des brochures) qui selon elle servaient à « rassurer, aider et protéger ». Une autre élève de douze ans décrit des faits similaires. L'avocate de cette enfant a évoqué lors de l'audience une aspersion d'eau bénite. Absente à l'audience, mais représentée, la prévenue nie les menaces de représailles et l'aspersion d'eau bénite. Elle reconnaît en revanche « une faute déontologique » et un comportement inapproprié au sein d'un établissement public.

A propos du jeune garçon, l'avo-

cat général Luc Belan rapproche le comportement de la psychologue de celui d'un « gourou dans une dérive sectaire : elle allait le chercher dans sa classe, elle a fait pression volontairement ». L'avocat de la psychologue rappelle quant à lui que « l'inspection académique a conclu à des pratiques inadaptées mais pas d'intention prosélyte et d'endoctrinement des élèves ». Le délibéré aura lieu le 31 octobre. ■

(Source : lanouvellerepublique.fr, 10.09.2022)

Mouvance
bouddhiste

Abus sexuels et manipulations mentales : un documentaire révèle les scandales du bouddhisme tibétain ■ International

■ Les témoignages s'accumulent contre plusieurs chefs spirituels du bouddhisme tibétain. Le dalaï-lama, prix Nobel de la paix en 1989, et son interprète français Matthieu Ricard auraient eu connaissance de ses abus sans pourtant jamais prendre de position officielle sur le sujet, une manière de taire un possible #metoogourou.

Il était une fois une communauté bouddhiste, OKC (Ogyen Kunzang Choling), fondée par le belge Robert Spatz dans les années 1970. Au « Château de soleils » près de Castellane, au cœur des

Gorges du Verdon, l'organisation rassemblait 40 à 60 enfants parfois éloignés de leurs parents mais auxquels on promettait de grandir au grand air, d'apprendre le yoga et de méditer. Le nom enchanteur

du lieu et la bienveillance affichée du chef spirituel séduisaient des parents soucieux de l'épanouissement de leurs enfants. Suite de ce « conte » New Age : des « transferts d'énergie »

>>>

>>>

se traduisant en fait par des abus sexuels sur mineurs, de l'emprise, de l'exploitation de travailleurs, une prise en otage d'enfants et de la fraude financière. Dès 1997, les scandales éclatent. Claudia Frey, ex-enfant de la communauté, porte plainte pour viol contre Robert Spatz. En 2010, d'autres victimes sortent du silence, comme Ricardo Mendes devenu porte-parole des victimes et qui s'est porté partie civile au procès du gourou. Ce dernier, condamné en 2020 à 5 ans de prison avec sursis par le tribunal de Liège, vit aujourd'hui à l'ombre des regards dans le sud de l'Espagne ... En 2021, une autre instruction est ouverte en France et vise un autre éducateur du centre OKC.

Il était une fois un autre lama, Sogyal Rinpoché, auteur du best-seller *Le livre tibétain de la vie et de la mort* (1993), à qui l'on devait l'ouverture de 117 centres Rigpa dans le monde, dont un près de Montpellier. Proche du dalaï-lama, l'homme est néanmoins accusé d'avoir violenté, exploité et violé de nombreuses femmes considérées comme ses «

disciples » (les dakinis) et qui devaient l'assister jour et nuit. Il semblerait que le principe de « dévotion » cher au bouddhisme tibétain puisse être amplement dévoyé par ses sages fous. La chercheuse et anthropologue Marion Dapsance avait déjà consacré un ouvrage sur ces pratiques douteuses dans *Les dévots du bouddhisme* en 2016 sans qu'aucun chef religieux tibétain ne se prononce sur la question.

Les auteurs du documentaire ont retrouvé des archives de 1993 sur une réunion lors de laquelle une délégation de membres présente au dalaï-lama les plaintes d'une quarantaine de femmes pour des viols commis par des lamas. Ce dernier promet d'agir après s'être tout de même exclamé qu'il ne fallait pas « mettre toute la responsabilité sur [ses] épaules ». Il n'en fera rien. De son côté, Matthieu Ricard, l'interprète français du dalaï-lama, a reçu de nombreuses lettres de victimes, notamment de victimes de Robert Spatz, lui demandant son soutien. Dans ses réponses, il prétend ne

pas avoir de fonction officielle dans le bouddhisme. Ainsi, le « pauvre moine errant », comme il se présente en de pareilles circonstances, préfère taire le sujet.

Pour les documentaristes, le bouddhisme a été longtemps épargné de tout soupçon sur des dérives car il est encore perçu en Occident comme une spiritualité et non une religion. Et ce, pour des raisons historiques, à savoir la façon dont les hippies en ont construit une image tronquée dans les années 1970. A cette époque, la rencontre entre la recherche occidentale d'une science de l'esprit sans dieu et l'exportation de leur modèle spirituel par des tibétains en exil qui n'avaient que cela pour survivre à l'étranger a donné naissance à une religion qui ne dit pas son nom. ■

(Sources : Arte, 05.09.2022 & JDD, 11.09.2022)

Pour regarder le documentaire *Bouddhisme, la loi du silence* : <https://www.arte.tv/fr/videos/095177-000-A/bouddhisme-la-loi-du-silence/>

Mouvance
catholique

Exorcisme dans un camp biblique pour enfants ■ Canada

■ Dans un camp à 90km de Saskatoon, un enfant aurait fait une crise après une séance d'exorcisme conduite par le religieux Carlos Doerksen, se définissant comme un apôtre.

>>>

>>>

Parker Bond, un autre enfant participant au séjour, raconte à la CBC ce qu'il a vécu. Entre privation de sommeil, fatigue, endoctrinement, le jeune garçon est revenu traumatisé de ce séjour. Les discussions sur les démons l'ont autant effrayé que les différents exorcismes, d'autant plus qu'un enfant se serait effondré lors

d'une de ces pratiques.

Le directeur général du camp, Roland Thiessen, présent au début de l'évènement ne serait pas intervenu et aurait même écarté les enfants les plus sceptiques. Ces derniers ont pu téléphoner à leurs parents qui sont venus les chercher. Parker et sa mère ont

ensuite voulu témoigner pour la Gendarmerie royale du Canada mais celle-ci a finalement annoncé que l'enquête sera fermée et qu'aucune accusation ne sera portée. La question de l'infraction pénale de tels actes sur des mineurs reste cependant ouverte. ■

(Source : cbc.ca, 02.09.2022)

Maria Divina Misericordia (MDM) renaît de ses cendres ■ Espagne

■ A la Casa do Brasil, à Madrid, un séminaire sur le « livre de la vérité » de MDM s'est tenu le 24 septembre 2022. Un évènement organisé par une organisation sous le nom « Jesus a la Humanidad ».

Depuis 2010, une voyante catholique, Maria Divina Misericordia, a compilé dans un « livre de la vérité » les messages divins qu'elle prétend avoir reçus. Vendant alors ses livres et divers objets religieux elle est toutefois freinée dans son élan en 2015 lorsqu'une enquête conduit différents médias vers sa véritable identité : Maria Carberry ou Mary McGovern (son nom de jeune fille), une femme d'affaires irlandaise.

Au cours de la dernière décennie, plusieurs anciens adeptes ont révélé le caractère sectaire du mouvement qu'elle avait fondé : l'obéissance à la cheffe considérée comme une véritable prophète, l'impossibilité de tout désaccord, une coupure avec le monde extérieur et avec l'Eglise catholique, la possibilité d'être exclu du groupe ...

MDM a reconnu avoir menti, tout en déclarant avoir été victime

d'une machination. Mais, il semblerait qu'elle ait aujourd'hui trouvé un nouveau lieu, l'institut brésilien rattaché au ministère des Affaires étrangères du pays sudaméricain, pour relancer ses activités commerciales. Luis Santamaria, chercheur au RIES (Red Iberoamericana de Estudio de las Sectas) alerte sur ce retour et prévient que « l'arnaque continue ». ■

(Source : RIES, 25.08.2022)

Mouvance protestante

Jusqu'à 15 ans de prison requis pour le pasteur Claude Guillot ■ Canada

■ L'ancien pasteur baptiste Claude Guillot, 71 ans, a été reconnu coupable de dix-huit chefs d'accusation de sévices physiques et psychologiques sur cinq garçons pensionnaires entre 1982 et 2014.

La procédure judiciaire a débuté il y a huit ans. Une des victimes a souhaité rappeler au juge qui préside cette affaire depuis 2015 le type de sévices subis : trente coups de palette de bois consécutifs, des heures à rester debout dans

un coin, des coups de poing, des privations de repas et d'eau, « un petit carnet à remplir à chaque éjaculation nocturne ».

Me Sonia Lapointe, la procureure de la Couronne, a souligné l'ab-

sence apparente de remords de la part de Claude Guillot : « Il est ancré dans ses croyances et sa façon de penser ». Elle ne pense pas que le prévenu utilise le temps de détention pour se remettre en question, car c'est un homme rigide et

>>>

>>>

intransigent, qui a fait preuve de sadisme lorsqu'il infligeait toutes ces souffrances à ces garçons.

Voilà pourquoi la Couronne demande une peine se situant entre 12 et 15 ans.

L'avocate du pasteur Guillot a confirmé que son client n'éprouvait pas de regrets : « c'est un homme qui répond à Dieu. » Selon elle la rédaction d'un rapport présentenciel¹ est inutile. ■

(Source : journaldequebec.com, 08.09.2022)

1. En droit pénal canadien, le rapport présentenciel est un rapport préparé par un agent de probation pour aider le juge à décider quelle peine imposer.

Des dizaines de membres d'ICC quittent l'église ■ France

■ Yves Castanou¹, pasteur d'ICC² (Impact Centre Chrétien) a avoué avoir volé une importante somme d'argent à l'église. 32 des membres d'ICC ont quitté l'église après ces aveux selon les révélations d'un média congolais.

En 2021, un cambriolage au domicile d'Yves Castanou avait eu lieu. Les voleurs avaient emporté 900 000 000 francs CFA (environ 1 330 200 euros). A l'époque, Castanou avait nié les faits et accusé avec virulence les médias de mentir, lors de cultes. Il avait finalement dû admettre avoir été victime d'un cambriolage, non sans diminuer la hauteur du montant qui lui avait été dérobée, passant de 900 millions à 250 millions.

Ce revirement de la part de Castanou avait déplu : comment, d'une part, un homme se réclamant de Dieu avait pu

mentir et insulter au passage les médias ayant relayé l'information de son cambriolage, et d'autre part, comment une somme aussi importante avait pu se trouver chez lui ?

« Nous avons la chance de vivre en France où la lucidité permet aux hommes de ne pas être des moutons, et avec les dernières révélations sur les frères Castanou, on ne peut plus les suivre bêtement » a déclaré l'un des ex-adeptes.

Entre 2015 et 2020, la Miviludes avait reçu trente signalements à propos d'ICC et des très fréquents appels aux dons qui s'ajoutent

aux offrandes et aux dîmes volontaires. L'église est membre de la Communauté des Églises d'expressions africaines en France (CEAF), membre de la Fédération protestante de France (FPF). ■

(Source : sacerinfos.com, 02.09.2022)

1. Le pasteur Yvan Castanou est un ex-entrepreneur dans le e-business. Il est issu d'une influente famille du Congo- Brazzaville et est le neveu d'Antoinette Sassou Nguesso, première dame du pays tenu d'une main de fer par la famille depuis plus de vingt ans.

2. Impact Centre Chrétien est une église évangélique pentecôtiste fondée par les pasteurs Yvan Castanou et son frère jumeau Yves Castanou en janvier 2002 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) en Île-de-France

Un magnétiseur de Charente-Maritime jugé pour viols et agressions sexuelles ■ France

Paranormal

■ Joël Merland, 76 ans, ancien chauffeur routier reconverti en magnétiseur bénévole à Tonnay-Boutonne, près de Rochefort, a été jugé à huis-clos pour agressions sexuelles, viols et tentatives de viols sur 16 femmes. Parmi elle se trouve une magistrate de Saintes, dont la plainte a entraîné le dépaysement de l'affaire à la Cour d'assises de Dordogne.

>>>

>>>

Les séances avec le magnétiseur avaient lieu à son domicile où il recevait patients et patientes de toute la France. Il consultait bénévolement et disait avoir un « don ». Les actes dont il est accusé ont été commis entre 2012 et 2020. La première plainte a été déposée en 2018 et l'affaire rendue publique en 2020. D'autres plaintes ont suivi. A noter qu'en 2008, Joël Merland avait déjà été

accusé d'agression sexuelle sur sa petite fille et ses deux belles-filles.

De nombreuses femmes allaient le voir en confiance pour soulager divers maux. Elles ont raconté aux enquêteurs avoir été agressées sexuellement et parfois violées.

Depuis son arrestation en août 2020, le magnétiseur est en détention provisoire. Il nie les

faits, plaide le consentement des victimes et estime que sa famille veut se venger. Il a néanmoins été déclaré coupable pour l'ensemble des faits reprochés et condamné le 19 septembre 2022 à 15 ans de réclusion criminelle. ■

(Sources : Le Parisien, 19.09.2022 ; 20Minutes, 13.09.2022 ; France Bleu, 11.09.2022 ; L'Info au quotidien, 13.09.2022)



Un collectif alerte sur les dangers de certaines disciplines pseudo-scientifiques dans le domaine de la santé du nourrisson ■ France

■ Le Collectif No FakeMed a publié une tribune¹ dans le *Figaro* alertant sur la présence de thérapeutes sans formation médicale ait ces dernières années aisément pénétré le domaine du soin à la femme enceinte et au nouveau-né.

La tribune, s'adresse directement aux parents en leur assurant que les « troubles, inconforts et symptômes » du nouveau-né méritent un diagnostic prodigué par un professionnel du soin, quand bien même le diagnostic serait que « tout va bien ».

Le collectif alerte sur les professions de coach, formateur, énergéticien, naturopathe, doula, mais aussi ostéopathe et sur l'inutilité, au mieux, la nocivité au pire, des conseils prodigués par ces thérapeutes aux jeunes parents. Ils rappellent que ces conseils ou ces prescriptions ne reposent pas sur des savoirs, mais sur des croyances.

La tribune opère un zoom sur quatre tendances très globalement encouragées par les équipes médicales dans les maternités : le recours à l'ostéopathie, la section du frein de langue, l'utilisation d'huiles essentielles et des colliers d'ambre.

Selon le collectif, le recours à l'ostéopathe pour le nouveau-né et le nourrisson « doit absolument être banni ». Le décret du 25 mars 2007 relatif aux actes et aux conditions d'exercice de l'ostéopathie précise que les « manipulations du crâne, de la face et du rachis chez le nourrisson de moins de six mois »

ne sont pas autorisées chez les ostéopathes.

Les auteurs de la tribune estiment que la section du frein de langue est effectuée bien trop systématiquement, et rappellent que ce « geste médical précoce » ne garantit pas l'amélioration des difficultés attribuées à la taille trop courte du frein de langue, notamment les difficultés de mise en place de l'allaitement.

Ils alertent également sur l'utilisation d'huiles essentielles pendant la grossesse et après l'accouchement : « l'aromathérapie n'est en rien une médecine douce, les huiles extraites de plantes sont très concentrées, ont de vrais ef-

>>>

>>>

fets médicaux ». La plupart d'entre elles sont contre-indiquées pendant la grossesse, tout au long de l'allaitement et chez l'enfant de moins de six ans.

Concernant les colliers d'ambre, vendus comme des objets à mordiller pour soulager le bébé lorsque ses dents sortent, le collectif rappelle que c'est un objet « responsable chaque année d'une trentaine de décès par strangulation ». Ils avancent des moyens plus fiables pour soulager les douleurs dues aux poussées dentaires, comme les jouets à mordre, le froid ou la prise d'antidouleurs sur conseil médical.

Les auteurs de la tribune se

disent « inquiets de la montée en puissance de ce qui [leur] apparaît clairement comme des dérives, pour la plupart inutiles, coûteuses pour les familles, et peuvent avoir une vraie répercussion négative sur la prise en charge des enfants voire entraîner un retard de soins »

Ils dénoncent également le fait que des professionnels de santé encouragent ces pratiques, alimentant ainsi la confusion entre médecine et disciplines non médicales.

Ils appellent les tutelles et les autorités en santé à renforcer la prévention, « faire un tri dans les formations en santé qui font

trop souvent la part belle à des pratiques illusoire », encadrer le recours à l'ostéopathie, « réaliser un audit face à l'augmentation inquiétante des frénétomies linguales » et faire de l'éducation à la santé une « grande cause nationale ». ■

(Sources : [lefigaro.fr](https://www.lefigaro.fr), 04.09.2022, [Jim.fr](https://www.jim.fr), 07.09.2022)

1. Il est précisé en tête de la tribune que celle-ci « a été rédigée par un groupe d'experts composé de puéricultrices, sages-femmes, kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, infirmières, pédiatres, gynécologues, médecins généralistes, médecins spécialistes, pharmaciens et chirurgiens-dentistes membres du collectif No FakeMed. »

Les salons du bien-être : discours rassurants et promesses merveilleuses ■ France

■ Deux salons du bien-être, qui se sont tenus au début du mois de septembre, l'un à Labège (31) et l'autre à Villefranche-sur-Saône (69) ont fait l'objet de reportages décrivant la façon dont ces salons hameçonnent une clientèle frustrée et en manque d'espérance.

Certains des exposants du salon qui a eu lieu à Labège étaient référencés peu avant sur le site internet Doctolib. Près de 10 000 visiteurs étaient attendus sur 3 jours.

L'article cite deux thèmes de conférences parmi la soixantaine de conférences organisées : « la Pensée Positive et la loi de l'attraction par les forces Énergétiques Berbères » et « gagner la lutte contre le cancer, la découverte dont la République n'a pas

voulu ». L'organisateur du salon considère les conférenciers comme pratiquant « une médecine complémentaire à la médecine traditionnelle ». « Je suis très vigilant sur le choix des intervenants dans ce salon. Des charlatans il y en a partout. Ce n'est pas propre à notre salon. Mais il faut rester vigilant » dit-il. Mais pour le président de l'Union française pour une médecine libre, il s'agit bel et bien de charlatans et le sujet est très sérieux : « c'est une

honte. On ne peut pas laisser faire n'importe quoi en matière de santé. Il faut écarter ces gens-là. Ils se font du fric sur le dos des gens. Nous récupérons des patients qui ont tenté de se faire soigner par des charlatans. C'est une catastrophe. Il est question de santé et de guérison. Autoriser ce genre de salon, ce n'est pas possible. » Luc Bodin, ancien médecin radié en 2014, auteur de « *Soigner avec l'énergie* », suivi par la Miviludes, était présent à ce salon.

>>>

>>>

L'autre salon s'est tenu à Villefranche-sur-Saône. Le journaliste résume l'atmosphère du salon par la description d'un des stands : « une femme en pleine introspection, un exposant en pleine prospection ». Les stands étaient tenus par des « vendeurs d'eau originelle purificatrice, des maîtres de reiki, des cueilleuses-herbalistes, des hypnothérapeutes » entre autres. L'organisateur de ce salon note que « la clientèle change, elle s'est beaucoup rajeunie ». Les étals qui ont rencontré le plus de succès sont ceux qui exposaient et vendaient des pierres guérisseuses. 4 500 visiteurs, la

plupart des femmes, se sont pressés dans ce salon, qui s'est déroulé sur deux jours. Que recherchent ces visiteurs ? Du sens, des propos sécurisants, une solution à leur frustration vis-à-vis de la médecine. On le comprend à la lecture du témoignage de Claudine, une préretraitée qui s'est achetée un collier : « Je dois me faire opérer du canal carpien, et dès que je l'ai tenu dans la main, je me suis sentie mieux. La vendeuse m'a dit que je n'avais pas besoin d'opération ».

L'article note que de nombreux stands proposent des formations plus ou moins courtes, par

exemple en géomancie, en hypnose ou en chamanisme.

Pascale Duval, porte-parole de l'UNADFI, déplore qu'au sein de ces salons la clientèle soit exposée à « du commerce non réglementé, avec des dangers dont les visiteurs n'ont pas conscience. »

« Chacune de ces propositions est un appel d'offres. C'est un premier pas vers l'irrationnel, avec, tout en haut, le risque d'être confronté à une dérive sectaire » alerte-elle. ■

(Sources : france3-regions.francetvinfo.fr, 09.09.2022, lemonde.fr, 21.09.2022)

Mesure d'injonction par la répression des fraudes pour Médoucine ■ France

■ **Médoucine, la plateforme de prise de rendez-vous en ligne avec des praticiens en PSNC fait l'objet d'une mesure d'injonction par la répression des fraudes pour pratiques commerciales dangereuses, comme on peut le lire sur le site de la répression des fraudes¹.**

En novembre dernier, Bruno Boyer, président du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM), déclarait au magazine Marianne que « certaines de ces pratiques disponibles sur Médoucine sont de l'exercice illégal de la médecine ».

La mesure d'injonction dont Médoucine fait l'objet aujourd'hui a pour objectif d'une part :

- d'obliger la plateforme à cesser la diffusion « des allégations sur son site laissant croire aux utilisateurs de la plateforme en ligne que l'exercice de l'acupuncture peut être réalisé par des professionnels » ;

d'autre part :

- de revenir sur la présentation sur leur site de pseudo-guérisseurs comme des « praticiens de confiance ».

« Médoucine se vante d'avoir des praticiens certifiés, de confiance, alors que certains d'entre eux exercent en réalité illégalement la médecine et que plusieurs centaines font usage de méthodes de soins charlatanesques », fustige Mathieu Repiquet, membre du collectif FakeMed².

L'article 4161-1 du Code de Santé Publique souligne que toute personne qui prend part à l'établissement d'un diagnostic,

ou qui réalise certains actes comme l'acupuncture, est coupable d'exercice illégal de la médecine. Or, certaines personnes référencées sur Médoucine proposent des séances assorties de ce qui relève d'un diagnostic, ou proposent des séances d'acupuncture. ■

(Sources : Marianne.net, 07.09.2022 ; economie.gouv.fr)

1. <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/injonction-prise-lencontre-de-la-sas-goodmoon-pour-pratiques-commerciales-trompeuses>

2. Collectif qui alerte sur les pratiques de soins non conventionnelles.

La Miviludes va former Doctolib au risque sectaire dans la santé ■ France

■ Après avoir supprimé 17 profils de naturopathes aux pratiques controversées, Doctolib s'est engagé à effectuer « un travail de fond » avec « les Ordres, les syndicats de professionnels de santé, les autorités, la Miviludes et la société civile ».

Une réunion de travail a eu lieu le 5 septembre entre les équipes de la Miviludes et Doctolib, à l'issue de laquelle la Miviludes a convenu de la nécessité de former « aux dérives sectaires dans le domaine de la santé [...] les

acteurs de Doctolib » afin de les aider à « identifier les pratiques susceptibles d'être dangereuses ».

L'intersyndicale des Libéraux de Santé déplore qu'une plateforme telle que Doctolib « alimente un flou dans son

offre entre professions de santé réglementées et acteurs du bien-être », flou qui peut causer « des pertes de chances pour les patients ». ■

(Source : lequotidiendumedecin.fr, 08.09.2022)

France 2 diffuse une enquête sur Irène Grosjean ■ France

■ Après la polémique relative à la présence de praticiens en naturopathie formés par Irène Grosjean sur le site de rendez-vous médicaux Doctolib, l'Œil du 20h diffusée le 12 septembre sur France 2 s'est penché sur le cas de la guérisseuse.

Ce numéro de l'Œil du 20h montre des images filmées en caméra cachée par Jean, dont le père est décédé d'un cancer de la prostate en 2019. Jean avait accompagné son père à un rendez-vous avec Irène Grosjean. Ce dernier avait quitté son oncologue du jour au lendemain. Comme l'explique Jean : « c'est vrai que quand vous êtes au bout, vous allez croire cette personne. Elle lui a vendu du rêve. Elle lui a pris sa main, elle lui a dit : 'ne vous inquiétez pas, vous allez devenir centenaire' ».

Ce rendez-vous s'est déroulé quelques semaines avant que le

malade ne décède de son cancer. On l'entend dire à la naturopathe : « il y en a qui me disent : 'tu es au bout, tu vas claquer, il faut te faire hospitaliser ». Irène Grosjean lui répond : « Je ne vous ai jamais vu aussi bien. Le teint est bien, peau claire, vous êtes bien. Et dans peu de temps, vous allez aller beaucoup mieux ».

A la suite de la diffusion de ce reportage, France 2 a interrogé Irène Grosjean qui n'en démord pas : « La maladie n'est pas là pour nous détruire, c'est un appel au secours de notre corps qui nous demande de l'aider à évacuer

toutes les saletés qu'on lui a introduites. [...] Tous les gens que j'ai suivis, et qui ont fait ce que j'ai dit, vont très bien ».

« Certains se retrouvent dans les bras de ceux qui, apparaissant comme des sauveurs, sont en fait des bourreaux » fait remarquer le président de la Miviludes Christian Gravel. À ce jour, les dérives sectaires dans le domaine de la santé représentent près de 40 % de l'ensemble des signalements reçus à la Miviludes. ■

(Sources : leparisien.fr & francetvinfo.fr, 12.09.2022 ; santemagazine.fr, 14.09.2022)

Pôle Emploi et le financement de formations douteuses ■ France

■ Le site *Les Jours* publie une enquête révélant que Pôle Emploi finance et propose à ses inscrits des formations en naturopathie, dont certaines sont inspirées par des praticiens controversés.

Ces suggestions de reconversion posent question à plus d'un titre. Certaines d'entre elles vantent les

thèses défendues par Irène Grosjean, naturopathe crudivoriste, qui prêche également la défiance

vis-à-vis des médicaments et des vaccins.

L'enquête montre que sur le site >>>

>>>

de Pôle Emploi sont référencées des formations relevant de huit instituts privés émargeant à la Fédération française de naturopathie. Ces instituts privés ne sont pas reconnus, et proposent ces formations pour des montants allant de 8 000 à 11 000 €.

L'institut « Ecole de synergie naturopathe » enseigne la PNL. Un autre nommé « Institut français des sciences de l'Homme » est dirigé par un homme se disant capable de repérer des problèmes

cardiaques chez un patient en regardant son iris. Le « Collège européen de naturopathie traditionnelle holistique » est un institut fondé par un activiste antivaccin, Daniel Kieffer, auteur de nombreux ouvrages sur le thème de la santé dite holistique.

Sohan Tricoire qui a participé à l'une de ces formations milite aujourd'hui pour alerter sur les risques des croyances diffusées par la naturopathie. Elle déclare : « on nous apprend aussi des idées

comme le causalisme, qui veut que tous les problèmes de santé découlent de l'éloignement des lois dites naturelles ou divines... Ça peut aller très loin. Dans la première édition d'un livre d'Irène Grosjean, il est par exemple fait référence au fait « qu'elle ait réussi à détourner une personne de l'homosexualité. »

Elle évoque par ailleurs une « bibliographie qui regorge de livre antimédecins et antivaccins ». ■

(Source : bfmtv.com, 30.08.2022)



Sur le réseau social TikTok, on lance des sorts en vidéo ■ France

■ On peut trouver sur TikTok des vidéos expliquant comment effectuer les rituels de pleine lune, se protéger des mauvaises ondes ou utiliser des recettes au romarin pour garantir la réussite scolaire.

De plus en plus d'utilisateurs de TikTok se filment en train d'effectuer des rituels ou de lancer des sortilèges. Ces vidéos cumulent des milliers, parfois des millions de vues et ce succès illustre l'importante progression de la croyance en la sorcellerie dans la société.

Selon une enquête de l'Ifop, 40% des moins de 35 ans croient en la sorcellerie, comme Sarah, cette TikTokeuse de 20 ans qui « expose [sa] pratique sur son compte ». Celle qui est suivie par 1,5 millions d'abonnés enseigne comment protéger son foyer des mauvaises énergies ; elle jette également des

sortilèges à la demande. Sarah se qualifie elle-même de « sorcière moderne » et est convaincue qu'à l'avenir on pourra prouver scientifiquement la réalité de la sorcellerie. ■

(Source : francetvinfo.fr, 08.09.2022)

Les arnaques au maraboutage en hausse dans le canton de Vaud ■ Suisse

■ Selon les données recueillies par la RTS (Radio Télévision Suisse), les arnaques au maraboutage augmentent. On dénombre quatorze cas d'arnaques depuis le début de l'année. Un chiffre relativement faible, mais représentant une somme de 150 000 francs suisse au total, ce qui montre l'étendue du préjudice financier.

Selon la police vaudoise, le chiffre serait plus élevé, mais les victimes n'osent généralement pas porter plainte, soit par honte,

soit par crainte que le sortilège du marabout soit levé si une plainte est déposée.

Selon la police ces voyants ou

ces médiums d'origine africaine, viennent de France et prennent contact avec leurs clients via des petites affiches distribuées dans

>>>

>>>

les boîtes aux lettres. Le paiement doit souvent être envoyé à l'étranger.

Le profil des victimes : des femmes fragilisées émotionnellement et prêtes à beaucoup pour faire revenir l'être aimé.

La police recommande de ne pas transférer au marabout une somme qui dépasserait le prix d'une consultation « normale » d'un médium ou d'un voyant, c'est-à-dire quelques centaines de francs.

Benoît Gaillard, conseiller

communal socialiste à Lausanne, réclame de la part des pouvoirs publics, et plus précisément de la Ville de Lausanne, davantage de prévention et de répression. Car il semblerait qu'en Suisse romande, la question des dérives sectaires soit plus ignorée qu'en Suisse Alémanique. Le fait que la pratique du maraboutage soit une activité qui vise des personnes particulièrement vulnérables et qui présente « le risque, ensuite, de basculer dans quelque chose de pénal » appelle à une réaction des autorités : « il y a un point commun entre le maraboutage

et les dérives sectaires, c'est le phénomène d'emprise. On entre dans la démarche pour y chercher des avantages et on s'aperçoit ensuite que sortir de cette démarche va procurer des désavantages. On commence à vous dire : « si tu pars, tu vas avoir des problèmes », a-t-il déclaré.

Benoît Gaillard établit donc trois priorités : documenter le phénomène, faire de la prévention et qualifier, encadrer et surveiller certaines pratiques. ■

(Source : rts.ch, 08.09.2022)

Théorie du complot

« Truth social », le réseau social de Donald Trump où prospèrent théories du complot et idées d'extrême droite ■ International

■ Après avoir été banni des grosses plateformes comme Twitter ou avoir vu suspendus pour deux ans ses comptes Facebook, suite à l'assaut du capitole, l'ancien locataire de la Maison Blanche a conçu en février 2022 son réseau social, Truth Social. Un espace envisagé comme lieu de liberté d'expression devenu très vite une plateforme complotiste sur laquelle les idées QAnon circulent aisément.

Nouveau refuge numérique de l'extrême droite, le réseau de D.Trump suscite la controverse. Des géants comme Google ont décidé d'interdire le téléchargement de l'application sur Google Play à cause de la modération insuffisante.

Toutefois, il faut relativiser l'influence de Truth Social et ce, même à l'approche des midterms américaines. Six mois après l'ouverture de son réseau, Donald Trump n'y rassemble que 4 millions d'abonnés alors qu'il réunissait 88,8 millions sur Twitter

et 35,4 millions sur Facebook. Le réseau serait ainsi en difficulté financière. Une légère perte de vitesse pour la propagation des théories du complot ?. ■

(Source : 20 minutes, le 10.09.2022)

Croire aux théories conspirationnistes et donner un sens à sa vie : un lien évident ■ Suisse

■ L'étude « *Where there are villains, there will be heroes* » parue dans la revue *Personality and Individual Differences* analyse le rapport entre l'adhésion aux théories du complot et le sens de l'existence.

>>>

>>>

Le sentiment que la vie a un sens découlerait de la sensation que notre existence a un impact positif sur le monde, que notre action est utile à la société. Ainsi, de nombreuses personnes qui croient en des théories conspirationnistes ont l'impression de sauver la société car elles entrent en lutte contre

des forces maléfiques. Dans le cas de la pandémie ou de la crise écologique, la majorité des humains n'étant ni chercheurs, ni médecins se retrouvent passifs face à des événements inquiétants ou dramatiques. En niant ces situations ou en les expliquant comme l'œuvre d'un grand complot mondial,

on se donne alors une mission indispensable, un rôle à jouer en dénonçant le complot. En cela, les théories du complot poussent à l'action et procurent un sentiment d'optimisme : certes, il existe un problème mais aussi une solution, par l'action collective. ■

(Source : Atlantico, le 11.09.2022)



Une multinationale américaine du yoga accusée de fonctionner comme une secte ■ Etats-Unis

■ **Montages financiers illégaux et soupçons d'abus de faiblesse : « Yoga to the people », une grande entreprise de yoga, est dans le radar des autorités fédérales après sept ans de fraude fiscale et des suspicions de manipulation mentale sur des femmes adeptes.**

Trois responsables du réseau international « Yoga to the people » (Yoga pour le peuple) ont été arrêtés dans l'Etat de Washington pour évasion et fraude fiscales. L'organisation new-yorkaise créée en 2006 détient aujourd'hui une vingtaine de studios à travers le monde (Etats-Unis, Espagne, Israël) sans payer de taxes fédérales depuis 7 ans, alors que ses dirigeants semblaient vivre sans compter. En une décennie, ce business aurait permis de générer plus de vingt millions de dollars. Beaucoup

d'argent circulait en cash dans des boîtes de mouchoirs durant les cours de yoga. Cet argent liquide permettait de payer les enseignants en dehors de tout registre de compte. En outre, le fondateur de cette multinationale du yoga et principal mis en accusation, Gumucio, amadouait des jeunes femmes jusqu'à ce qu'elles acceptent de devenir propriétaires des studios sans les prévenir des risques financiers qu'elles prenaient en acceptant. Une information d'autant plus importante qu'une trentaine de

personnes ayant travaillé avec cet homme dans les années 1990 le dépeignent comme un prédateur sexuel et manipulateur, attiré par les femmes intelligentes et vulnérables. L'Internal Revenue Service (IRS), l'agence du gouvernement fédéral des Etats-Unis qui collecte l'impôt sur le revenu et les taxes, pense que l'enquête n'en est qu'à ses débuts. Les chefs d'accusation pourraient bien se multiplier. ■

(Source : Tampa Bay Times, 24.09.2022)

Alimentation

Mort de Damien, trente ans, lors d'un jeûne total ■ France

■ Un jeune homme de trente ans est mort en juillet dernier alors qu'il s'était installé au sein d'un collectif qui prône le retour à la nature dans un écolieu à La Tour-sur-Tinée (06).

Cet écolieu, c'est Lou Neïssoun. Ce collectif accueille du public, et organise des événements et des formations qui vont du maraîchage à la fabrication de fours jusqu'à la pratique de la sorcellerie. D'autres événements sont très clairement New Age : « cercles de musique sacrée », « connexion à soi », retraites « féminin sacré »... tout autant d'activités propices aux déviances sectaires.

Pour David Carré, un des fondateurs du collectif, il s'agit d'un lieu « où on partage des valeurs, mais où chacun fait ce qu'il veut ». Clément Bastié, membre du collectif l'Extracteur, le considère autrement : « ces communautés prônent la culture de l'autre et de l'entraide, et on a un gars qui finit par mourir seul, en dehors du système de santé. On se retrouve avec des gens qui font croire que la santé ne repose que sur vos épaules, vos choix, votre respiration... Bref,

uniquement sur vous. Sur l'individu. C'est un morcellement du tissu social. C'est dramatique. »

Damien y est bien mort après un jeûne extrêmement restrictif, mais il reste compliqué de rendre compte de ce qui s'est réellement passé. Son frère Jérôme ne pense pas que Lou Neïssoun ait une quelconque culpabilité à avoir dans la mort de Damien. Il explique que son frère avait pris l'habitude ces dernières années de se lancer dans des jeûnes en « freelance », sans encadrement aucun.

Avide de voyages, de musique et de mysticisme, il avait rejoint Lou Neïssoun pour assister à un événement organisé autour du solstice d'été. Il s'y était senti tellement bien qu'il avait décidé d'y rester. Se lançant dans un jeûne total (ni nourriture, ni boisson), il avait fini par inquiéter, voire agacer les autres participants. « Je lui ai dit

qu'il ne pouvait pas faire un jeûne et ne pas boire. Je le forçais à boire, il ne voulait pas » explique David Carré. Il n'était plus maître de son corps. Ce n'était pas du délire, il était connecté à une autre réalité. » Damien s'isole, effectue son jeûne dans son coin, hurle parfois : « il extériorisait ce qu'il vivait intérieurement en criant. Du coup, ça dérangeait le collectif, les gens qui vivaient sur place provisoirement. Ils lui ont fait savoir et lui ont dit : « Damien, va t'exprimer plus loin ». Damien disparaît de l'écolieu le 23 juillet. L'alerte est donnée. Des battues sont organisées, des gendarmes et des proches cherchent Damien pendant plusieurs jours. Son corps sans vie est finalement retrouvé près d'une ruine au lieu-dit le Chianet. Jérôme est là. Pour lui, Damien se serait laissé mourir. « Il avait peut-être un problème psychiatrique, il avait un fond de mal-être, de dépression. Sa démarche spirituelle était peut-
>>>

>>>

être un prétexte et il ne voulait plus continuer à vivre. » confie son frère. Il espère que l'autopsie pourra les éclairer. La question se pose tout de même de savoir quand commence la non-assistance à personne en danger, alors même que les personnes vivant dans l'écolieu entendaient Damien hurler et savaient qu'il était engagé dans un jeûne.

À propos du jeûne, Clément Bastié prévient qu' il « n'a pas de vertu thérapeutique [...] Autant, la nourriture, on peut tenir. Mais l'eau, ça va tout de suite mettre à mal le fonctionnement de l'organisme, autant du point de vue physique que psychologique : le cerveau a besoin d'être hydraté pour fonctionner correctement. On peut avoir l'illusion

d'accéder à un autre niveau de conscience, mais en réalité, c'est que votre cerveau ne fonctionne plus correctement, vous délirez. Et plus on tarde, plus c'est difficile de faire marche arrière. » ■

(Sources : nicematin.com & varmatin.com, 29.08.2022)

Education

Souçons de dérives sectaires sur des écoles hors contrat ■ France

■ Une nouvelle école primaire hors contrat a ouvert ses portes le 22 septembre à Bais, dans le Nord Mayenne. L'institution qui la dirige, « les Sarments », déjà à la tête de trois autres établissements à Carcassonne, Toulouse et Perpignan inquiète un syndicat de l'éducation, le SNUDI-FO mais aussi des habitants de Bais.

Dans les écoles tenues par les Sarments, un enseignement traditionaliste et chrétien est dispensé aux élèves en uniforme. Des cas de maltraitance physique et morale ont déjà été relevés : enfants à genoux, interdiction d'aller aux toilettes à midi en maternelle, humiliations, intimidations et dissimulation de travaux forcés.

Si la préfecture manque encore d'éléments pour interdire l'ouverture de cette école, La Miviludes (Mission intergouvernementale de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) suit tout de même la situation de près. De son côté, la maire ne veut plus s'exprimer sur la question. En attendant, un collectif d'habitants s'est formé à Bais pour s'opposer

à ces écoles dangereuses « pour la République [et] pour la laïcité ».

Ndlr : La rentrée à l'école Les Sarments à Bais, soupçonnée de dérives sectaires, a finalement eu lieu le 26 septembre. ■

(Source : France Bleu, 22.09.2022)

Santé

Grave épidémie de rougeole au Zimbabwe ■ Zimbabwe

■ Depuis le mois d'avril, de nombreux enfants non vaccinés ont succombé à la rougeole. Le ministère de la Santé tente d'alerter et d'éduquer la population.

>>>

>>>

Au Zimbabwe, les sectes religieuses hostiles à la médecine moderne et à la vaccination exercent sans limite leur influence sur une grande partie de la population. Conséquence : de nombreux enfants ne sont pas vaccinés, et parmi eux beaucoup ont contracté la rougeole. Le ministère de la Santé du Zimbabwe a annoncé au début du mois de septembre que 698 enfants étaient morts de la rougeole depuis le début de l'épidémie. 37 de ces décès sont survenus durant la seule journée du 1^{er} septembre.

Pour le Dr Johannes Marisa, président de l'Association des médecins et dentistes privés du Zimbabwe, il est primordial que le gouvernement intensifie sa campagne de vaccination et effectue de la sensibilisation auprès des groupes religieux anti-vaccin. Il appelle également à la promulgation d'une législation rendant la vaccination obligatoire : « en raison de la

résistance, l'éducation peut ne pas suffire, de sorte que le gouvernement devrait également envisager d'utiliser des mesures coercitives pour s'assurer que personne n'est autorisé à refuser la vaccination de ses enfants ».

À l'annonce des cas de morts de la rougeole, l'UNICEF a déclaré être « profondément préoccupée » et souhaite apporter son aide au gouvernement par l'organisation de programmes de vaccination. Une campagne avait été lancée lorsque l'épidémie a éclaté au printemps, mais des sectes chrétiennes prêchant contre les vaccins en ont freiné l'efficacité. Selon ces groupes, la guérison doit être laissée aux mains de prophètes autoproclamés.

Lorsque les restrictions liées à la pandémie de Covid-19 se sont assouplies, de nombreux rassemblements religieux ont repris,

et « ont entraîné la propagation de la rougeole dans des zones jusque-là non touchées » a déclaré le ministère de la Santé. En effet l'épidémie avait débuté dans la province orientale de Manicaland, mais s'est depuis étendue dans tout le pays.

La rougeole est l'une des maladies les plus infectieuses au monde et se propage principalement dans l'air par la toux, les éternuements ou les contacts étroits. Le risque de rougeole grave ou de décès à la suite de complications est élevé chez les enfants non vaccinés.

En juillet, l'UNICEF a déclaré qu'environ 25 millions d'enfants dans le monde n'avaient pas été vaccinés dans le cadre des vaccinations de routine contre les maladies infantiles courantes. L'agence a qualifié cette situation « d'alerte rouge ». ■

(Source : fr.africanews.com, 05.09.2022)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue BulleS de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue BulleS

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
BulleS (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay